



académie
Aix-Marseille

Pôle Examens et Concours - CFG

DSDEN84/16-705-16 du 16/05/2016

ORGANISATION GENERALE DU CFG - SESSION 2016-06 CANDIDATS SCOLAIRES ET 2016-06 BIS CANDIDATS INDIVIDUELS

Références : décret n° 2010-784 du 08/07/2010 (JO du 11/07/2010 ; BO n° 29 du 22/07/2010) - article D. 332-23 à D. 332-29 du code de l'éducation - arrêté du 08/07/2010 (JO du 11/07/2010 ; BO n°29 du 22/07/2010) - circulaire n°2010-109 du 22/07/2010 (BO n°30 du 26/08/2010)

Destinataires : Mesdames et messieurs les chefs de centre d'examen - Mesdames et messieurs les chefs d'établissements publics et privés sous contrat - Mesdames et messieurs les directeurs d'établissements de formation publics et privés sous contrat - Mesdames et messieurs les directeurs de centres de formation hors contrat

Dossier suivi par : M. CHAUVEAU - Tel : 04 90 27 76 59 - Fax : 04 90 27 76 47 - mel : ce.polecfg@ac-aix-marseille.fr

Je vous prie de trouver ci-après les instructions relatives à l'organisation et au déroulement des épreuves du Certificat de Formation Générale (CFG) au titre des sessions de juin 2016.

En annexe vous voudrez bien trouver le calendrier des opérations, le tableau récapitulatif des centres d'examen, les fiches d'évaluation des candidats ainsi que les consignes pour l'entretien.

I. Organisation

1-1 Modalités d'évaluation

Pour les candidats soumis à l'obligation scolaire, l'évaluation se réfère à la maîtrise des compétences du socle commun afférentes au palier 2 (compétences 1, 3, 4, 6 et 7).

Ils présentent également une épreuve orale dont la décision se traduira par une mention avis favorable ou défavorable.

Pour les candidats individuels, sont pris en compte les résultats obtenus aux deux épreuves écrites se fondant sur le palier 2 du socle commun ainsi qu'une épreuve orale notée sur 20.

1-2 Modalités de certification

Pour les candidats scolaires, la décision finale prend en compte la validation du palier 2 ainsi que la mention obtenue à l'épreuve orale.

Pour les candidats individuels, la décision finale repose sur les résultats obtenus aux deux épreuves écrites et à l'épreuve orale.

II. Calendrier des opérations

Voir annexe 1

III. Organisation des centres

Les établissements désignés pour assurer l'accueil des candidats et l'organisation des centres sont présentés dans **l'annexe 2**.

Les chefs de centre sont responsables de l'organisation matérielle ainsi que du bon déroulement des épreuves. **En cas d'absence constatée le jour même des épreuves, ils doivent prendre toutes les mesures pour procéder au remplacement des enseignants déclarés absents.**

3-1 Matériel d'examen

Les centres d'examen désignés pour recevoir **les candidats individuels** lors des épreuves écrites prendront en charge le matériel (sujets, brouillon, consignes) selon des modalités qui seront définies ultérieurement.

Les centres d'examen désignés pour recevoir **les candidats scolaires ou individuels** pour l'épreuve orale s'assureront auprès des établissements d'inscription de détenir les dossiers des candidats.

Pour mémoire, nous vous rappelons que les étiquettes de tables, d'anonymat des copies et les PV de jury sont à éditer à partir de l'application CFG.

3-2 Gestion des dossiers candidats pour l'épreuve orale (six pages maximum)

Pour les candidats scolaires, les dossiers devront être établis en trois exemplaires dont deux seront transmis par l'établissement d'inscription au centre d'examen pour le 10 juin 2016 au plus tard.

Pour les candidats individuels, les dossiers devront être établis en trois exemplaires dont deux seront transmis par l'établissement d'inscription au centre d'examen pour le 23 mai 2016 au plus tard.

Les candidats qui se présenteront à l'examen sans avoir transmis leur dossier se verront pénaliser de 3 points sur la note finale obtenue à l'épreuve orale.

3-3 Saisie du LPC palier 2

Tous les établissements d'inscription qui présentent des candidats scolaires devront avoir intégré dans l'application CFG via l'application LPC les éléments du socle commun **pour le 15 juin 2016, dernier délai.**

IV. Convocation des enseignants

Tous les établissements d'inscription sont amenés à désigner des enseignants susceptibles de participer aux diverses tâches.

Les convocations seront établies par le pôle CFG et adressées aux intéressés sous couvert des chefs d'établissements.

Nous vous rappelons que les différents travaux font partie intégrante des missions réglementaires confiées aux enseignants.

Aussi, aucune dispense ne saurait être accordée, pour quelque motif que ce soit, aux personnels sollicités qui se trouvent en position normale d'activité.

V. Convocation des candidats

Les convocations des candidats scolaires et individuels seront établies par le pôle académique du CFG et éditées par les établissements d'inscription, selon le calendrier joint en annexe.

VI. Calendrier des épreuves

Candidats individuels

Epreuves	Durée	Dates
Français	1 heure	jeudi 2 juin à 8 heures
Mathématiques	1 heure	jeudi 2 juin à 9 heures
Orale	20 minutes	Jeudi 2 juin à partir de 13h30 et vendredi 3 juin de 8 heures 30 à 17 heures 30

Candidats scolaire

Epreuve	Durée	Date
Orale	20 minutes	Lundi 20 et mardi 21 juin De 8 heures 30 à 17 heures 30

VII. Saisie des notes des épreuves écrites et/ou orale

Pour rappel : les chefs de centres d'examen qui accueillent les épreuves écrites et/ou orale assurent également la correction ainsi que la saisie des notes dans l'application CFG selon le calendrier. Nous attirons plus particulièrement votre attention afin que cette étape se déroule dans le respect des délais impartis et dans la vérification scrupuleuse des notes et appréciations à saisir.

VIII. Etablissements scolaires

Sont concernés uniquement **les élèves soumis à l'obligation scolaire.**

Vous devrez adresser à la DSDEN de Vaucluse, pôle CFG 49 rue Thiers 84077 Avignon cedex 4 en vue du jury académique, une copie des livrets de compétences **des seuls élèves ayant validé trois ou quatre compétences sur cinq.**

Les documents seront transmis pour **le 20 juin 2016, délai de rigueur.**

En l'absence de document les élèves concernés seront pénalisés

IX. Délibération et publication

9-1 Délibération

Selon l'article 7 de l'arrêté du 8 juillet 2010, le jury académique se réunira à la DSDEN de Vaucluse le mercredi 29 juin 2016 et statuera sur les résultats des candidats au vu de l'ensemble des compétences et connaissances validées dans les différentes épreuves et attestation.

Le certificat de formation générale est attribué aux candidats scolaires, ayant obtenu la maîtrise du socle commun de connaissance au moins au palier 2 et un avis favorable à l'épreuve orale.

Le certificat de formation générale est attribué aux candidats individuels, ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10 sur l'ensemble des épreuves.

9-2 Publication des résultats

Les résultats de l'examen seront disponibles pour tous les établissements **le mercredi 6 juillet 2016 à 14 heures**. Il revient aux établissements de procéder à l'affichage des résultats.

Les relevés de notes des candidats scolaires ou individuels seront disponibles sur l'application CFG dès la publication des résultats.

Les diplômes seront envoyés aux/ou pris en charge par les établissements d'inscription dans le courant du mois d'octobre 2016.

Le pôle académique du CFG est à votre disposition pour toutes précisions qui s'avèreraient utiles.

Signataire : Dominique BECK, Directeur académique des services de l'éducation nationale de Vaucluse

CALENDRIER CFG

SESSION 2016 - 06 candidats scolaires
et 2016 - 06 bis candidats individuels

OPERATIONS	DATES	INTERVENANTS
Diffusion de la circulaire d'inscription pour les candidats scolaires – session 2016 - 06	décembre 2015	Pôle académique du CFG
Campagne d'inscription public et privé sous contrat session 2016-06 (candidatures scolaires) Dépôt des listes des inscrits dans l'ordre alphabétique Dépôt des dossiers d'aménagements	lundi 4 janvier au lundi 1^{er} février 2016 lundi 8 février 2016 lundi 8 février 2016	Pôle académique du CFG & établissements d'inscription
Diffusion de la circulaire d'inscription pour les candidats individuels – session 2016-06 bis	Février 2016	Pôle académique du CFG
Campagne d'inscription pour Etablissement publics et Hors contrats, UPR, EPIDE) (candidatures individuelles) Session 2016-06 bis Dépôt des dossiers d'aménagements Dépôt des confirmations d'inscription accompagnées des pièces justificatives	mardi 29 mars au vendredi 29 avril 2016 Lundi 15 avril 2016 vendredi 6 mai 2016	Pôle académique du CFG & établissements d'inscription
Organisation des centres d'examen	février-mars 2016	Pôle académique du CFG
Diffusion des circulaires d'organisation de la session 2016-06 et 2016-06 bis	avril 2016	Pôle académique du CFG
Convocation du jury de délibération académique	avril 2016	Pôle académique du CFG
Convocations des jurys – oraux	avril 2016	Pôle académique du CFG
Convocations des correcteurs	avril 2016	Pôle académique du CFG
Mise à disposition des convocations des candidats individuels	mai 2016	Pôle académique du CFG & établissements

Mise à disposition des convocations des candidats scolaires	mai 2016	Pôle académique du CFG & établissements
Mise à disposition du matériel d'examen écrit & oral pour la session 2016-06 & 2016-06 bis	mai 2016	Pôle académique du CFG – centres d'examen écrit et oral
Dépôt des dossiers candidats individuels ou isolé au centre d'examen	lundi 23 mai 2016 dernier délai	Etablissements d'inscription hors contrat et candidats isolés Centres d'examen écrit
Epreuves écrites et orale du CFG – candidats individuels	jeudi 2 & vendredi 3 juin 2016	Chefs d'établissements centres d'examen
Dépôt des dossiers candidats scolaires au centre d'examen	vendredi 10 juin 2016 dernier délai	Etablissements d'inscription Centres d'examen écrit
Saisie du LPC palier 2 pour les candidats scolaires	au plus tard le 15 juin 2016	Etablissements d'inscription
Saisie des notes écrites et orales dans l'application CFG – candidats individuels	lundi 6 juin 2016 17 heures dernier délai	Chefs de centres & enseignants correcteurs - interrogateurs
Epreuve orale du CFG des candidats scolaires	lundi 20 & mardi 21 juin 2016	Chefs d'établissement centres d'examen
Saisie des notes de l'épreuve orale dans l'application CFG – candidats scolaires	mercredi 22 juin 2016 17 heures dernier délai	Chefs de centres & enseignants interrogateurs
Edition des PV d'examen et autres statistiques des candidats scolaires & individuels	jeudi 23 juin 2016	Pôle académique du CFG
Jury académique commun aux sessions 2016-06 & 2016-06 bis	Mercredi 29 juin 2016	Pôle académique du CFG
Résultats et affichage	Mercredi 6 juillet 2016	Etablissements d'inscription

CFG 2016-06

candidature scolaire

SECTEUR 04	CENTRE D'ORIGINE	LOCALITE	CAND SCO	GENTRE D'EXAMEN ORAL	LOCALITE	TOTAL SCO
CLG/SEGPA	GASSENDI	DIGNE	21	GASSENDI	DIGNE	30
	BORRELY	DIGNE	7			
	HONNORAT	BARCELONNETTE	1			
	LP BEAU DE ROCHAS	DIGNE	1			
CLG	C REYMOND	CHATEAU- ARNOUX	24	C REYMOND	CHÂTEAU-ARNOUX	24
CLG/SEGPA	J GIONO	MANOSQUE	27	J GIONO	MANOSQUE	79
	M JAVELLY	RIEZ	15			
	ST CHARLES	MANOSQUE	1			
	LE MT D'OR	MANOSQUE	16			
	GIRARDOT	Ste TULLE	3			
	A AILHAUD	VOLX	13			
	ITARD	ORAISON	4			
ETAB ADAPTE	EREA	CASTEL-BEVONS	13	EREA	CASTEL-BEVONS	15
	P ARENE	SISTERON	2			
					S/TOTAL	148

SECTEUR 05	CENTRE D'ORIGINE	LOCALITE	CAND SCO	CENTRE D'EXAMEN ORAL	LOCALITE	TOTAL SCO
CLG/SEGPA	MAUZAN	GAP	27	MAUZAN	GAP	45
	F MITTERRAND	VEYNES	9			
	LA BATIE NEUVE	LA BATIE NEUVE	5			
	CENTRE	GAP	4			
CLG/SEGPA	FONTREYNE	GAP	17	FONTREYNE	GAP	36
	SEVIGNE	GAP	1			
	MARVINGT	TALLARD	18			
CLG/SEGPA	LES ECRINS	EMBRUN	11	LES ECRINS	EMBRUN	11
CLG/SEGPA	LES GARCINS	BRIANCON	26	LES GARCINS	BRIANCON	28
	VAUBAN	BRIANCON	2			
					S/TOTAL	120

Candidature individuelle

SECTEUR 04	CENTRE D'ORIGINE	LOCALITE	CAND IND	CENTRE D'EXAMEN ECRIT & ORAL	LOCALITE	TOTAL IND
CLG	TREMPIN 04	DIGNE	3	LE MT D'OR	MANOSQUE	31
	LA LIGUE DE L'ENS	MANOSQUE	6			
	LP BEAU DE ROCHAS	SDIGNE	1			
	CENTRE EDUCATIF J ESCODIE	BARCELONNETT E	4			
	IAP MANOSQUE	MANOSQUE	6			
	IAP SISTERON	SISTERON	11			
EP	EP CENTRE SCO	DIGNE	1	EP CENTRE SCOLAIRE	DIGNE	1
SECTEUR 05	CENTRE D'ORIGINE	LOCALITE	CAND IND	CENTRE D'EXAMEN ECRIT	LOCALITE	CAND IND
	CTRE POPULAIRE ALPES SUD	GAP	1	CENTRE	GAP	6
	CEFTP ADSEA 05	ASPRES SUR BUECH	5			
	EP CENTRE SCO	GAP	3	EP CENTRE SCOLAIRE	GAP	3

Candidature scolaire

SECTEUR 84	CENTRE D'ORIGINE	LOCALITE	CAND SCO	CENTRE D'EXAMEN ORAL	LOCALITE	TOTAL SCO
CLG/SEGPA	LPO CH DE GAULLE	APT	28	CH DE GAULLE	APT	28
CLG	A MATHIEU	AVIGNON	36	J ROUMANILLE	AVIGNON	72
	J VIALA	AVIGNON	25			
	J BRUNET	AVIGNON	8			
	G PHILIPPE	AVIGNON	3			
CLG/SEGPA	J ROUMANILLE	AVIGNON	28	A MATHIEU	AVIGNON	76
	J VERNET	AVIGNON	10			
	LP R SCHUMAN	AVIGNON	4			
	A TAVAN	AVIGNON	15			
	F MISTRAL	AVIGNON	19			
CLG/SEGPA	H BOUDON	BOLLENE	32	H BOUDON	BOLLENE	48
	P ELUARD	BOLLENE	16			
CLG/SEGPA	P GAUTHIER	CAVAILLON	56	P GAUTHIER	CAVAILLON	100
	LOU CALAVON	CABRIERES	6			
	A DUMAS	CAVAILLON	11			
	ROSA PARKS	CAVAILLON	10			
	CL HUGUES	CAVAILLON	17			
CLG/SEGPA	LP LES CHENES	CARPENTRAS	31	F RASPAIL	CARPENTRAS	70
	J D'ARBAUD	VAISON LA ROMAINE	1			
	LPO JH FABRE	CARPENTRAS	26			
	A DAUDET	CARPENTRAS	12			
LP	F RASPAIL	CARPENTRAS	29	LP LES CHENES	CARPENTRAS	74
	A MALRAUX	MAZAN	13			
	CH DOCHE	PERNES	4			
	LGT V HUGO	CARPENTRAS	2			
	GRETA VAUCLUSE NORD	CARPENTRAS	26			
LP	A BENOIT	ISLE/SORGUE	11	A BENOIT	ISLE/SORGUE	42
	PAYS DES SORGUES	LE THOR	11			
	IME ST ANTOINE	ISLE/SORGUE	2			
	J BOUIN	ISLE/SORGUE	9			
	J GARCIN	ISLE/SORGUE	9			
CLG/SEGPA	J VERNE	LE PONTET	35	J VERNE	LE PONTET	49
	A FRANK	MORIERES	8			
	A SILVE	MONTEUX	5			
	IME L'OLIVIER	MONTEUX	1			
CLG/SEGPA	J GIONO	ORANGE	40	J GIONO	ORANGE	75
	LP A BRIAND	ORANGE	9			
	ARAUSIO	ORANGE	16			
	B HENDRICKS	ORANGE	3			
	V SCHOELCHER	STE CECILE LES VIGNES	7			
CLG	M PAGNOL	PERTUIS	25	M PAGNOL	PERTUIS	53
	M MAURON	PERTUIS	14			
	LE LUBERON	CADENET	9			
	A CAMUS	LA TOUR D'AIGUES	4			
	CNED	TOULOUSE	1			

SECTEUR 84	CENTRE D'ORIGINE	LOCALITE	CAND SCO	CENTRE D'EXAMEN ORAL	LOCALITE	TOTAL SCO
CLG/SEGPA	M RIVIER	SORGUES	25	M RIVIER	SORGUES	73
	VOLTAIRE	SORGUES	11			
	D DIDEROT	SORGUES	23			
	LOU VIGNARES	VEDENE	12			
	ST EXUPERY	BEDARRIDES	2			
CLG	PAYS DE SAULT	SAULT	6	PAYS DE SAULT	SAULT	6
CLG/SEGPA	VALLIS AERIA	VALREAS	16	VALLIS AERIA	VALREAS	42
	ST DOMINIQUE	VALREAS	2			
	LP REVOUL	VALREAS	24			
					S/TOTAL	808

CFG 2016-06 Bis

Candidature individuelle

SECTEUR 84	CENTRE D'ORIGINE	LOCALITE	CAND IND	CENTRE D'EXAMEN ECRIT & ORAL	LOCALITE	TOTAL CAND IND
SEGPA	ADFC	AVIGNON	34	LE LAVARIN		127
	MEDITERRANNE FORMATION	AVIGNON	31			
	UFCV	AVIGNON	7			
	ERUDIS	AVIGNON	1			
	UEAJ	AVIGNON	6			
	PJJ	CARPENTRAS	1			
	UNIV POPULAIRE DU VENTOUX	CARPENTRAS	17			
	ACAFMSA	VAISON LA ROMAINE	24			
	CFPPA DE VAUCLUSE	CARPENTRAS	5			
	CAND ISOLE	AVIGNON	1			
EP	EP CENTRE SCOLAIRE	LE PONTET	20	EP CENTRE SCOLAIRE	LE PONTET	20

Candidature scolaire

SECTEUR 13	GENTRE D'ORIGINE	LOCALITE	CAND SCO	CENTRE D'EXAMEN ORAL	LOCALITE	TOTAL SCO
CLG/SEGPA	JAS DE BOUFFAN	AIX EN PROVENCE	48	JAS DE BOUFFAN	AIX EN PROVENCE	73
	CHÂTEAU DOUBLE		15			
	LP VAUVENARGUE		1			
	ROCHER DU DRAGON		6			
	M MAURON	CABRIES	3			
CLG	MIGNET	AIX EN PROVENCE	17	MIGNET	AIX EN PROVENCE	50
	ARC DE MEYRAN		33			
LP	E ZOLA	AIX EN PROVENCE	33	E ZOLA	AIX EN PROVENCE	74
	ST JOSEPH		1			
	SACRE CŒUR		1			
	CAMPRA		26			
	ST EUTROPE		12			
	LP DES MÉTIERS COURS GAMBETTA		1			
CLG/SEGPA	R MOREL	ARLES	34	AMPERE	ARLES	65
	LP J D'ARC		5			
	V VAN GOGH	ARLES	23			
	F MISTRAL		3			
CLG	AMPERE	ARLES	33	R MOREL	ARLES	57
	LP CH PRIVAS		7			
	CH RIEU	ST MARTIN DE CRAU	17			
CLG/SEGPA	LOU GARLABAN	AUBAGNE	28	LOU GARLABAN	AUBAGNE	70
	J LAKANAL	AUBAGNE	28			
	LP G EIFFEL	AUBAGNE	7			
	N SARRAUTE	AUBAGNE	1			
	J DE LA FONTAINE	GEMENOS	6			
CLG/SEGPA	F LEGER	BERRE L'ETANG	34	F LEGER	BERRE L'ETANG	59
	L LE P RINGUET	LA FARE LES OLIVIERS	5			
	ROQUEPERTUSE	VELAUX	20			
CLG	ROQUECOUILLE	CHATEAURENARD	42	ROQUECOUILLE	CHATEAURENARD	58
	GLANUM	ST REMY	16			
CLG	G PERI	GARDANNE	15	G PERI	GARDANNE	32
	J ZAY	ROUSSET	7			
	LP L'ETOILE	GARDANNE	1			
	DU PESQUIER	GARDANNE	9			
CLG	D MOUSTIER	GREASQUE	18	D MOUSTIER	GREASQUE	35
	FONT D'AURUMI	FUVEAU	13			
	HAUTS DE L'ARC	TRETS	4			
CLG/SEGPA	A DAUDET	ISTRES	20	A DAUDET	ISTRES	55
	A SAVARY		23			
	E COUTAREL		12			
CLG	LES MATAGOTS	LA CIOTAT	24	LES MATAGOTS	LA CIOTAT	61
	J JAURES		25			
	RASTOIN	CASSIS	12			
CLG/SEGPA	E DE MIRABEAU	MARIGNANE	40	E DE MIRABEAU	MARIGNANE	61


SECTEUR 13	CENTRE D'ORIGINE	LOCALITE	CAND SCO	CENTRE D'EXAMEN ORAL	LOCALITE	TOTAL SCO
	G BRASSENS		4			
	LP LOUIS BLERIOT		4			
	J PREVERT	ST VICTORET	3			
	LE PETIT PRINCE	GIGNAC LA NERTHE	10			
CLG	VIEUX PORT	MARSEILLE 2	19	VIEUX PORT	MARSEILLE 2	46
	LONGCHAMP	MARSEILLE 1	4			
	BELLE DE MAI	MARSEILLE 3	20			
	JC IZZO	MARSEILLE 2	3			
CLG	E QUINET	MARSEILLE 3	41	E QUINET	MARSEILLE 3	65
	VERSAILLE		7			
	ST MAURON		13			
	LP LE CHATELIER		1			
	CHEVREUL-BLANCARDE	MARSEILLE 4	3			
CLG/SEGPA	ST V DE PAUL	MARSEILLE 6	14	ST V DE PAUL	MARSEILLE 6	62
	LP P ST V DE PAUL		5			
	P PUGET		2			
	LGT ST JOSEPH LES MARISTES		1			
	METIERS		8			
	FRAISSINET	MARSEILLE 5	6			
	A France	MARSEILLE 6	10			
	ST CHARLES CAMAS	MARSEILLE 5	16			
CLG/SEGPA	S MENU	MARSEILLE 9	28	S MENU	MARSEILLE 9	59
	IME VERT PRE		2			
	GYPTIS		10			
	L PASTEUR		10			
	LP COLBERT	MARSEILLE 7	4			
	A MONTICELLI	MARSEILLE 8	5			
CLG	LA GRANDE BASTIDE	MARSEILLE 9	18	LA GRANDE BASTIDE	MARSEILLE 9	57
	INST THERA ET PEDAGO		11			
	G DEFFERRE	MARSEILLE 7	4			
	COIN JOLI SEVIGNE	MARSEILLE 9	5			
	ROY D'ESPAGNE		19			
CLG/SEGPA	LOUISE MICHEL	MARSEILLE 10	39	LOUISE MICHEL	MARSEILLE 10	62
	PONT DE VIVAUX		16			
	IME LES MARONNIERS		3			
	LES BARTAVELLE		4			
CLG/SEGPA	CHÂTEAU FORBIN	MARSEILLE 11	29	CHÂTEAU FORBIN	MARSEILLE 11	35
	LE RUISSATEL		6			
CLG/SEGPA	CAILLOLS	MARSEILLE 12	28	CAILLOLS	MARSEILLE 12	61
	G TILLION		2			
	D MILHAUD		31			
CGL	E ROSTAND	MARSEILLE 13	33	E ROSTAND	MARSEILLE 13	92
	STEF MALLARME		14			
	LP P GRAWITZ		5			
	J GIONO		1			
	A RENOIR		16			
	A MALRAUX		14			
	LP P J RAYNAUD		9			

SECTEUR 13	CENTRE D'ORIGINE	LOCALITE	CAND SCO	CENTRE D'EXAMEN ORAL	LOCALITE	TOTAL SCO
CLG/SEGPA	J PREVERT	MARSEILLE 13	81	J PREVERT	MARSEILLE 13	91
	VITAGLIANO		2			
	Y MONTAND	ALLAUCH	4			
	SEVIGNE		1			
	DE GOUGES	PLAN DE CUQUES	3			
CLG/SEGPA	E MANET	MARSEILLE 14	44	E MANET	MARSEILLE 14	86
	MASSENET		20			
	PYTHEAS		22			
CLG/SEGPA	A DUMAS	MARSEILLE 14	44	A DUMAS	MARSEILLE 14	83
	TOUR SAINTE		2			
	H WALLON		29			
	M LAURENCIN		5			
	CLAIR SOLEIL		3			
CLG/SEGPA	A RIMBAUD	MARSEILLE 15	32	A RIMBAUD	MARSEILLE 15	99
	R PARKS		32			
	LP DES METIERS LA VISTE		10			
	J FERRY		7			
	VALLON DES PINS		18			
CLG/SEGPA	J MOULIN	MARSEILLE 15	79	J MOULIN	MARSEILLE 15	93
	LP P ST LOUIS		6			
	M FERRANDI	SEPTEMES LES VALLONS	1			
	E TRIOLET		7			
CLG/SEGPA	H BARNIER	MARSEILLE 16	50	H BARNIER	MARSEILLE 16	63
	LP P ST HENRI		1			
	L'ESTAQUE		12			
CLG/SEGPA	M PAGNOL	MARTIGUES	22	M PAGNOL	MARTIGUES	69
	H DAUMIER		2			
	H WALLON		4			
	LP P BRISES LAMES		2			
	P MATRAJA	SAUSSET LES PINS CHATEAUNEUF LES MARTIGUES	22			
	LES AMANDEIRETS		17			
CLG/SEGPA	MIRAMARIS	MIRAMAS	18	MIRAMARIS	MIRAMAS	37
	A CAMUS		3			
	LP DES METIERS LES ALPILLES		6			
	LA CARRAIRE		3			
	R SEYSSAUD	ST CHAMAS	7			
CLG/SEGPA	MONT SAUVY	ORGON	23	MONT SAUVY	ORGON	30
	IME LE COLOMBIER	LA ROQUE D'ANTHERON	5			
	F DOLTO	ST ANDIOL	2			
CLG	R CARCASSONNE	PELISSANE	15	R CARCASSONNE	PELISSANE	39
	J MOULIN	SALON DE PVCE	24			
CLG/SEGPA	F MISTRAL	PORT DE BOUC	16	F MISTRAL	PORT DE BOUC	37
	P ELUARD		16			
	LP CH MONGRAND		5			
CLG/SEGPA	M ROBESPIERRE	PORT ST LOUIS	26	M ROBESPIERRE	PORT ST LOUIS	42
	A MALRAUX	FOS SUR MER	16			

SECTEUR 13	CENTRE D'ORIGINE	LOCALITE	CAND SCO	CENTRE D'EXAMEN ORAL	LOCALITE	TOTAL SCO
CLG/SEGPA	J D'ARBAUD	SALON DE PVCE	41	J D'ARBAUD	SALON DE PVCE	52
	J BERNARD		1			
	ND LA PRESENTATION		3			
	IME LES CYPRES		1			
	LES GARRIGUES	ROGNES	6			
CLG/SEGPA	R CASSIN	TARASCON	44	R CASSIN	TARASCON	44
CLG/SEGPA	H BOSCO	VITROLLES	34	H BOSCO	VITROLLES	57
	P MENDES France		4			
	J MONOD	PENNES MIRABEAU	19			
CLG	C CLAUDEL	VITROLLES	34	C CLAUDEL	VITROLLES	60
	S DE BEAUVOIR		9			
	H FABRE		17			
					S/TOTAL	2271

Candidature individuelle

SECTEUR 13	CENTRE D'ORIGINE	LOCALITE	CAND IND	CENTRE D'EXAMEN ECRIT & ORAL	LOCALITE	TOTAL CAND IND
CF	EPIDE	MARSEILLE	40	EPIDE	MARSEILLE 15	184
	ETAB DEF MOTEUR ST THYS	MARSEILLE	1			
	CIERS	MARSEILLE	37			
	SUD FORMATION	MARSEILLE	36			
	LA FOURRAGERE	MARSEILLE	28			
	ARC EN CIEL	MARSEILLE	2			
	GYPSTIS FORMATION	MARSEILLE	21			
	SIGMA FORMATION	BERRE L'ETANG	7			
	ESPACE FORMATION	ISTRES	7			
	ECOLE INTERNE FOUQUE	MARSEILLE	5			
LPP	EPFF	MARSEILLE	39	J RAYNAUD	MARSEILLE	96
	ASPROCEP	MARSEILLE	34			
	AECD	MARSEILLE	21			
	CAND ISOLE	MARSEILLE	2			
SEGPA	ARES FORMATION	AIX EN PROVENCE	8	ARC DE MEYRAN	AIX EN PVCE	65
	INST, REED TR CARACT	PENNES MIRABEAU	16			
	RETRAVAILLER PROVENCE AUBAGNE	AUBAGNE	2			
	INST, REED TR CARACT - LA SARIETTE	AIX EN PROVENCE	6			
	CITE DU CŒUR	AIX EN PROVENCE	11			
	POLE DE FORMATION PAYS D'ARLES	SALON DE PROVENCE	15			
	AREFP	AIX EN PROVENCE	7			
SEGPA	ADEF	MARSEILLE	19	D MILHAUD	MARSEILLE 12	147
	AREFP	MARSEILLE	15			
	LP LE CHATELIER	MARSEILLE	7			
	LP L DE VINCI	MARSEILLE	7			
	CANA	MARSEILLE	15			
	ACOPAD	MARSEILLE	12			
	CTRE POPULAIRE D'ENSEIGNEMENT	MARSEILLE	24			
	LPP LA CABUCELLE	MARSEILLE	15			
	IME ESCAT	MARSEILLE	2			
	TETRACCORD	MARSEILLE	13			
	PHENIX FORMATION	MARSEILLE	18			
SOC	EP LES BEAUMETTES CENTRE SCOLAIRE	MARSEILLE 9	49	EP LES BEAUMETTES CENTRE SCO	MARSEILLE 9	49
SOC	EP CENTRE SCOLAIRE	AIX-LUYNES	16	EP CENTRE SCOLAIRE	AIX-LUYNES	16
SOC	EP CENTRE SCOLAIRE	ARLES	3	EP CENTRE SCOLAIRE	ARLES	3
SOC	EP CENTRE SCOLAIRE	TARASCON	17	EP CENTRE SCOLAIRE	TARASCON	17
SOC	EP CENTRE SCOLAIRE	SALON DE PVCE	10	EP CENTRE SCOLAIRE	SALON DE PVCE	10
SOC	EPM CENTRE SCOLAIRE	MARSEILLE 11	24	EPM CENTRE SCOLAIRE	MARSEILLE 11	24
SOC	CENTRE EDUC FERME LES CEDRES	MARSEILLE	7	CENTRE EDUC FERME LES CEDRES	MARSEILLE	13
	CENTRE D'ACTION EDUCATIF ET D'INSERTION	MARSEILLE	6			

 <p>académie Aix-Marseille direction des services départementaux de l'éducation nationale Vaucluse éducation nationale</p>	<p align="center">FICHE D'EVALUATION DE L'EPREUVE ORALE DU CFG SESSION JUIN 2016</p>		Nom		
			Prénom		
			Date de naissance		
			Statut	Candidat scolaire	
Lieu de l'épreuve :			Jury n°		
Compétences	Domaine	Liens avec des items du palier 2 ou du palier 3 du socle commun (cf. Attestation de maîtrise de connaissances et compétences du socle commun pour le certificat de formation générale)	Indications pour l'évaluation. Le candidat devra notamment être capable de ...		Candidat scolaire ou stagiaire de la formation professionnelle
					Validation
COMPETENCE 1 Maîtrise de la langue française	Dire	<ul style="list-style-type: none"> - Adapter sa prise de parole (attitude et niveau de langue) à la situation de communication (lieu, destinataire, effet recherché). - Prendre part à un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et justifier un point de vue. - Répondre à une question par une phrase complète à l'oral. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Se présenter en tant que personne (identité...). ✓ Préciser son « statut » (élève de collège ou autre). ✓ Présenter succinctement son parcours scolaire et/ou professionnel. ✓ Annoncer le thème du dossier. ✓ Employer un vocabulaire le plus adapté possible à la situation d'entretien. ✓ Tenir compte des questions et remarques. des membres du jury. ✓ Répondre en construisant des phrases.. 	« BLOC 1 »	validé : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
	Ecrire	<ul style="list-style-type: none"> - Rédiger un texte [...] en respectant des consignes imposées. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Respecter le cahier des charges de l'épreuve : - le dossier fait 6 pages maximum ; - la rédaction du dossier a impliqué l'usage des technologies de l'information et de la communication ; - le dossier présenté a été élaboré à partir de l'expérience professionnelle et/ou d'un stage de formation et/ou de centres d'intérêt personnels. 	« BLOC 2 »	validé : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
COMPETENCE 6 Compétences sociales et civiques	Avoir un comportement responsable	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter les règles de la vie collective. - Respecter tous les autres, et notamment appliquer les principes de l'égalité des filles et des garçons. - Connaître des comportements favorables à sa santé et sa sécurité. - Connaître quelques notions juridiques de base. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Employer des formules de politesse (penser à dire bonjour et au revoir par exemple...). ✓ Adapter sa tenue à une situation d'épreuve orale d'examen. ✓ Faire preuve d'un comportement adapté (par exemple se découvrir le cas échéant, entrer et s'asseoir lorsqu'on y est invité, se tenir convenablement, ne pas mâcher de chewing-gum, ...). ✓ Mettre en relation ses connaissances relatives à un environnement social ou professionnel (comportements favorables à sa santé et sa sécurité, notions juridiques de base par exemple) avec le dossier présenté. 	« BLOC 3 »	validé : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>




Compétences	Domaine	Liens avec des items du palier 2 ou du palier 3 du socle commun (cf. Attestation de maîtrise de connaissances et compétences du socle commun pour le certificat de formation générale)	Indications pour l'évaluation. Le candidat devra notamment être capable de ...	Candidat scolaire ou stagiaire de la formation professionnelle dans un établissement public
				Validation
COMPÉTENCE 7 Autonomie et initiative	Être acteur de son parcours de formation et d'orientation.	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Se familiariser avec l'environnement économique, les entreprises, les métiers de secteurs et de niveaux de qualification variés.</i> - <i>Connaître les parcours de formation correspondant à ces métiers et les possibilités de s'y intégrer.</i> - <i>Savoir s'autoévaluer et être capable de décrire ses intérêts, ses compétences et ses acquis.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Au regard du parcours de formation et/ou d'orientation du candidat : - savoir présenter un métier ou un champ professionnel (description par les tâches significatives ; avantages, inconvénients, risques professionnels par exemple) ; - connaître des compétences et qualités requises pour exercer le métier envisagé ou travailler dans un champ professionnel ET mettre en relation ces compétences et qualités avec ses propres compétences, qualités et centres d'intérêt ; - identifier des filières de formation et des organismes d'information et d'aide ; - présenter son projet (d'orientation ou de métier ou de formation, en fonction de la situation du candidat). 	« BLOC 4 » validé : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
	Faire preuve d'initiative	<ul style="list-style-type: none"> - <i>S'engager dans un projet individuel.</i> 		
				Nombre total de « BLOCS » validés ... / 4

AVIS DES MEMBRES DE LA COMMISSION.

<p>Candidat scolaire ou stagiaire de la formation professionnelle dans un établissement public</p> <p style="margin-left: 100px;"> <input type="checkbox"/> Avis favorable (au moins 3 blocs validés sur 4) <input type="checkbox"/> Avis défavorable </p>
<p>Si besoin, appréciation des membres de la commission. Nécessité en particulier de motiver en cas d'avis défavorable.</p>

Date, nom et signature des membres de la commission.

 <p>académie Aix-Marseille</p> <p>direction des services départementaux de l'éducation nationale Vaucluse</p> <p>éducation nationale</p>	FICHE D'EVALUATION DE L'EPREUVE ORALE DU CFG SESSION 2016		Nom		
			Prénom		
			Date de naissance		
			Statut	Candidat individuel	
Lieu de l'épreuve :				Jury n°	
Compétences	Domaine	Liens avec des items du palier 2 ou du palier 3 du socle commun (cf. Attestation de maîtrise de connaissances et compétences du socle commun pour le certificat de formation générale)	Indications pour l'évaluation. Le candidat devra notamment être capable de ...		Candidat individuel ou isolé
					Validation
COMPETENCE 1 Maîtrise de la langue française	Dire	<ul style="list-style-type: none"> - Adapter sa prise de parole (attitude et niveau de langue) à la situation de communication (lieu, destinataire, effet recherché). - Prendre part à un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et justifier un point de vue. - Répondre à une question par une phrase complète à l'oral. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Se présenter en tant que personne (identité...). ✓ Préciser son « statut » (candidat isolé ou autre). ✓ Présenter succinctement son parcours scolaire et/ou professionnel. ✓ Annoncer le thème du dossier. ✓ Employer un vocabulaire le plus adapté possible à la situation d'entretien. ✓ Tenir compte des questions et remarques des membres du jury. ✓ Répondre en construisant des phrases. 	« BLOC 1 » /8	
	Ecrire	<ul style="list-style-type: none"> - Rédiger un texte [...] en respectant des consignes imposées. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Respecter le cahier des charges de l'épreuve : <ul style="list-style-type: none"> - le dossier fait 6 pages maximum ; - la rédaction du dossier a impliqué l'usage des technologies de l'information et de la communication ; - le dossier présenté a été élaboré à partir de l'expérience professionnelle et/ou d'un stage de formation et/ou de centres d'intérêt personnels. <p>*L'absence de dossier entraîne le retrait de 3pts sur 8</p>		
COMPETENCE 6 Compétences sociales et civiques	Avoir un comportement responsable	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter les règles de la vie collective. - Respecter tous les autres, et notamment appliquer les principes de l'égalité des filles et des garçons. - Connaître des comportements favorables à sa santé et sa sécurité. - Connaître quelques notions juridiques de base. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Employer des formules de politesse (penser à dire bonjour et au revoir par exemple...). ✓ Adapter sa tenue à une situation d'épreuve orale d'examen. ✓ Faire preuve d'un comportement adapté (par exemple se découvrir le cas échéant, entrer et s'asseoir lorsqu'on y est invité, se tenir convenablement, ne pas mâcher de chewing-gum, ...). ✓ Mettre en relation ses connaissances relatives à un environnement social ou professionnel (comportements favorables à sa santé et sa sécurité, notions juridiques de base par exemple) avec le dossier présenté. 	« BLOC 2 » /6	

Compétences	Domaine	Liens avec des items du palier 2 ou du palier 3 du socle commun (cf. Attestation de maîtrise de connaissances et compétences du socle commun pour le certificat de formation générale)	Indications pour l'évaluation. Le candidat devra notamment être capable de ...	Candidat individuel ou isolé
				Validation
COMPETENCE 7 Autonomie et initiative	Être acteur de son parcours de formation et d'orientation.	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Se familiariser avec l'environnement économique, les entreprises, les métiers de secteurs et de niveaux de qualification variés.</i> - <i>Connaître les parcours de formation correspondant à ces métiers et les possibilités de s'y intégrer.</i> - <i>Savoir s'autoévaluer et être capable de décrire ses intérêts, ses compétences et ses acquis.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Au regard du parcours de formation et/ou d'orientation du candidat : <ul style="list-style-type: none"> - savoir présenter un métier ou un champ professionnel (description par les tâches significatives ; avantages, inconvénients, risques professionnels par exemple) ; - connaître des compétences et qualités requises pour exercer le métier envisagé ou travailler dans un champ professionnel ET mettre en relation ces compétences et qualités avec ses propres compétences, qualités et centres d'intérêt ; - Identifier des filières de formation et des organismes d'information et d'aide ; - présenter son projet (d'orientation ou de métier ou de formation, en fonction de la situation du candidat). ✓ Le cas échéant, présenter ses centres d'intérêt personnels. 	« BLOC 3 » /6
	Faire preuve d'initiative	<ul style="list-style-type: none"> - <i>S'engager dans un projet individuel.</i> 		
				Nombre total de points ... / 20

AVIS DES MEMBRES DE LA COMMISSION.

<p>Candidat individuel ou isolé</p> <p><input type="checkbox"/> Avis favorable (avoir obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10)</p> <p><input type="checkbox"/> Avis défavorable</p>
<p>Si besoin, appréciation des membres de la commission.</p> <p>Nécessité en particulier de motiver en cas d'avis défavorable.</p>

Date, nom et signature des membres de la commission.

CERTIFICAT DE FORMATION GENERALE SESSION 2016

EPREUVE ORALE

Définition de l'examen

Le Certificat de Formation Générale (CFG) valide l'aptitude des candidats à l'utilisation des outils de l'information, de la communication sociale et leur capacité à évoluer dans un environnement social et professionnel. Il garantit l'acquisition de compétences au moins au palier 2 du socle commun de connaissances et compétences.

L'épreuve orale

Les candidats sous statut scolaire, stagiaires de la formation professionnelle et individuels, présentent une épreuve orale, d'une durée de 20 minutes, qui consiste en un entretien avec une commission d'interrogation composée de deux enseignants.

L'entretien permet d'apprécier les aptitudes du candidat à la communication orale, aux relations sociales et sa capacité à exposer son expérience professionnelle et à se situer dans son environnement social et professionnel.

Par un questionnement ouvert et un registre de langue adapté, les membres du jury recherchent à :

- faciliter l'expression du candidat ;
- permettre au candidat de faire part de son expérience personnelle et d'exprimer son point de vue.

L'accueil est un moment important. Le candidat sera placé dans un climat de confiance propre à développer les échanges. Les examinateurs veilleront à ce que le candidat ait bien compris les objectifs de l'entretien. Les membres de la commission n'hésiteront pas, si besoin, à reformuler ou à faire reformuler leurs questions.

Pour les candidats individuels l'épreuve est notée sur 20.

Le dossier

L'épreuve orale prend appui sur un dossier préparé par le candidat.

L'enseignement de prévention-santé-environnement est un appui pour l'épreuve orale du CFG, il peut servir de support pour l'élaboration du dossier.

Le dossier préparé par le candidat est élaboré à partir de l'expérience professionnelle ou de stage(s) de formation ou de centres d'intérêts personnels. Sa rédaction implique l'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

Le dossier comporte au maximum 6 pages, y compris les annexes éventuelles, avec possibilité d'ajouter en complément une couverture et un sommaire.

Si le choix d'une couverture a été fait, ce support pourra être utilisé pour renseigner les lecteurs sur le contenu du dossier (titre, illustrations, dessin personnel...).

La présentation sous forme de dossier implique que les documents soient rassemblés, au choix du candidat : documents reliés, collés ou agrafés, utilisation d'une chemise ou d'un porte-vues.

Le dossier doit comporter obligatoirement les informations relatives au candidat :

- nom prénom ;

- statut du candidat : scolaire ou stagiaire de la formation professionnelle dans un établissement public ou candidat individuel.

La rédaction du dossier démontre l'aptitude du candidat à utiliser les technologies de l'information et de la communication (cf. compétence 4 au palier 2 du socle commun). Des parties manuscrites pourront être acceptées (texte, dessin, graphique, plan, montage d'illustrations...).

Pour la lisibilité du dossier, il est conseillé d'utiliser de préférence :

- taille minimale des caractères = 12,
- espace entre les lignes interligne = 1,5.

Le tableau ci-dessous présente des liens possibles entre les objectifs visés au travers de l'épreuve orale et les référentiels du socle commun de connaissances et compétences.

objectifs visés au travers de l'épreuve orale	liens possibles avec les référentiels du socle commun de connaissances et compétences (palier 2 ou palier 3)	
	COMPETENCES	DOMAINES
apprécier les aptitudes à la communication orale	COMPETENCE 1 Maîtrise de la langue française	Dire
apprécier les aptitudes aux relations sociales	COMPETENCE 6 Compétences sociales et civiques	Avoir un comportement responsable
apprécier la capacité à exposer son expérience personnelle	COMPETENCE 1 Maîtrise de la langue française COMPETENCE 7 Autonomie et initiative	Dire Ecrire Faire preuve d'initiative Être acteur de son parcours de formation et d'orientation.
apprécier la capacité à se situer dans son environnement social ou professionnel.	COMPETENCE 6 Compétences sociales et civiques COMPETENCE 7 Autonomie et initiative	Avoir un comportement responsable Faire preuve d'initiative Être acteur de son parcours de formation et d'orientation.